

22^{ème} Grand Jogging de Verviers le dimanche 22 juin

La fin d'une époque



Photo Grégoire Deromax

C'en est fait : le **30 juin 2004**, les célèbres cheminées de l'Intervapeur cesseront de rejeter leurs volutes blanches dans le ciel de Verviers. Un des

derniers pans de l'histoire du textile verviétois, la fourniture de chaleur et de vapeur par un réseau urbain, disparaîtra.

Voici près de trois ans qu'Electrabel, maison mère de l'Intervapeur, nous informait de sa décision unilatérale mais juridiquement fondée de mettre fin à la production de vapeur.

Avant même de prendre en charge la problématique purement communale, j'ai veillé à ce qu'Electrabel fasse des propositions d'indemnisation plus favorables tant aux particuliers qu'aux entreprises en vue d'aider aux conversions. C'est aujourd'hui chose faite et celles-ci se réalisent à un rythme soutenu.

Restaient les bâtiments communaux et les problèmes soulevés par le réseau souterrain et le site de production.

Concernant les premiers, le Conseil communal du 31 mars a approuvé un cahier

des charges pour un contrat de promotion avec un opérateur privé en vue de réaliser la conversion et surtout de mettre en place les instruments d'une gestion rationnelle de l'énergie.

Pour ce qui est du réseau et du site, fort du mandat du Collège, j'ai négocié avec Electrabel l'accord suivant : une indemnité de **1.500.000 euros** sera versée à la Ville pour que celle-ci reprenne la propriété du réseau ; Electrabel démantèlera à ses frais les installations aériennes (3km de tuyaux) et assainira les chambres de visite (500) dans un délai de 5 ans. Enfin, cerise sur le gâteau, Electrabel cédera à la Ville le site de production mis à nu et dépollué au préalable. Si l'on tient compte de la valeur de ces terrains, c'est **plus de 3 millions d'euros** qui tomberont dans l'escarcelle communale !

Restait le problème de la sécurité du réseau souterrain. A notre demande et à ses frais, Electrabel a fait réaliser des études indépendantes qui ont conclu à la nécessité de maintenir les conduites en sous-sol. Même si le risque d'accidents liés à la désaffectation du réseau est très faible voire nul, j'ai obtenu d'Electrabel qu'il conserve la responsabilité de tout ce qui pourrait survenir comme incident

sur le domaine public pendant 10 ans à dater de la fin des travaux de démantèlement et de sécurisation.

Le Collège a approuvé les conclusions de la négociation et le Conseil communal unanime (majorité et opposition) a accepté la convention passée avec Electrabel.

Ainsi donc, un dossier qui apparaissait au début de la mandature comme le monstre du Loch Ness est refermé au mieux des intérêts de la Ville et des Verviétois. Débarrassé de ce souci, nous pourrions finaliser dans les prochaines semaines une autre négociation importante, celle qui porte sur le financement privé (le financement public est déjà accepté par la Région wallonne) du grand projet de **revitalisation de la rue Spintay**.

Suite au prochain numéro...

Claude DESAMA
Bourgmestre de Verviers

Site internet : www.verviers.be • e-mail : info@verviers.be

18 juillet : le Tour de la Province de Liège cycliste	3
La carte d'identité électronique est annoncée	4
Les plaines de jeux à votre service	5
Verviers plus propre : gare aux amendes !	6
Les animations du 21 juillet	8

Seuls ou en famille, athlètes chevronnés ou occasionnels, partez à l'assaut du Piedvache

22^{ème} Grand Jogging de Verviers le dimanche 22 juin

Le rendez-vous fait désormais partie de l'histoire sportive de notre ville. Quel athlète, chevronné ou occasionnel, quelle famille, quel joggeur amateur, quel sportif de tout rang n'a pas inscrit depuis de longs mois la date du Grand Jogging de Verviers dans son agenda ?

Avec près de 2.000 participants, l'épreuve se place dans le peloton de tête des joggings belges les plus appréciés mais aussi les plus anciens puisqu'il soufflera le 22 juin prochain ses 22 bougies.

Accessible à tous

Le Grand Jogging est une épreuve sportive mais aussi un événement familial où le public massé le long du parcours ou au stade de Bielmont acclame chaque concurrent comme un champion. C'est sa simplicité, la variété de son superbe parcours et l'absence de toute récompense en espèces qui singularisent l'épreuve verviétoise, accessible à toutes et tous sans distinction d'âge. L'allure adoptée est laissée à la libre appréciation du joggeur. Sur le parcours et à l'arrivée sont prévues des animations musicales pour soutenir et encourager les joggeurs qui seront lâchés à 15 heures devant le stade de Bielmont, l'arrivée étant jugée sur la piste.

Parcours inchangé

Le parcours, semblable à celui des dernières éditions et long de 13,6 kilomètres, comporte

la traversée du centre-ville, un tracé pittoresque entre Ensival et Heusy avec bien entendu l'ascension du Piedvache avant de s'étirer dans la zone résidentielle de Rouheid. Quatre postes de ravitaillement et des postes de secours en collaboration avec la Croix-Rouge et le C.H.P.L.T. veilleront au bien-être des participants.

Inscriptions

Le droit de **pré-inscription** est fixé à 4,5 euros et à 6 euros le jour de l'épreuve.

Les pré-inscriptions seront prises jusqu'au 20 juin au service des Sports situé à **la Maison Moulan, Crapaurue 37**, du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le dimanche 22 juin, les inscriptions seront prises de 11h30 à 14h30 à Bielmont. Inscriptions également via le site www.verviers.be.

Sachez encore...

Afin de créer l'ambiance, avant le départ ainsi qu'à l'arrivée, l'animation sera assurée comme les années précédentes par Henri DEFAYES. Le challenge inter - entreprises récompensera



la société la plus performante sur le plan sportif. Seuls les cinq meilleurs temps enregistrés sur la ligne d'arrivée entreront en ligne de compte.

Le samedi 21 juin : courses pour jeunes en centre-ville

Comme chaque année, diverses courses ouvertes aux élèves des écoles primaires de l'arrondissement nés en 1991, 1992, 1993 et 1994 seront organisées au centre-ville autour des deux places de 19h30 à 21h30.

Renseignements

**Service des Sports, Crapaurue 37
2^{ème} étage - 087/325.297.**



Plus de 300 commerces participeront du 25 au 28 juin à la Grande braderie

Comme chaque année, la Grande Braderie se déroulera en centre-ville du mercredi 25 au samedi 28 juin. Plus de 300 commerçants accueilleront les chasseurs de bonnes affaires dans les rues suivantes : Brou, Chapuis, Crapaurue, Heusy, Jardon, Hurard et Laoureux en partie, ainsi que Pont-aux-Lions, Pont St-Laurent et les piétonniers de la place Verte et place du Martyr.

Le parking de la SNCB sera, une nouvelle fois, mis **gratuitement** à la disposition des usagers de même qu'une navette gratuite du TEC entre ce parking et la place Verte.

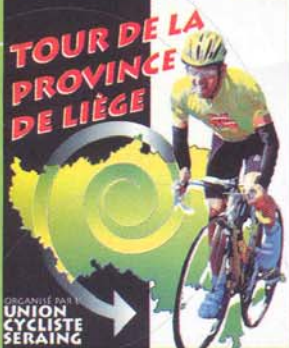
Une nocturne avec ouverture des commerces jusque 21 h est prévue le vendredi 27 juin. Selon les commerçants, l'organisation de nocturnes apporte à la ville un côté très festif. Mais, au-delà de cette ambiance chaleureuse,

elles offrent aux clients la possibilité de recevoir plus d'attention de la part des commerçants, ces derniers évoluant dans une ambiance plus détendue qu'aux heures d'ouverture habituelles.

Une autre nocturne aura lieu le **4 juillet** pendant les soldes, lesquelles débuteront le mardi 2 juillet.



Photos Grégoire Dorniaux



Le 18 juillet : Verviers-Verviers, première étape du Tour de la Province de Liège cycliste

Une première pour Verviers qui peu à peu retrouve sa réputation de ville cycliste : le 42^{me} Tour de la Province de Liège fera escale le vendredi 18 juillet prochain à l'occasion de la première étape de cette course pour espoirs et élites sans contrat.

Les organisateurs, l'Union Cycliste Sérésienne et la Province de Liège, souhaitaient transiter par notre Ville, ce qui n'avait jamais été le cas depuis sa création. Considéré comme l'un des rendez-vous les plus cotés parmi les courses par étapes pour amateurs, le Tour de Liège a souvent couronné de futurs grands noms des pelotons professionnels et notamment ces dernières années, d'excellents grimpeurs italiens.

Car le Tour de la Province de Liège est exigeant, surtout lors des étapes ardennaises ce qui sera le cas pour la première étape de l'épreuve, " Verviers - Verviers ", longue de 148 kilomètres et agrémentée de quelques solides bosses telle Basse-Bodeux, Aisomont et le Mont Rigé. Le circuit local de 10 kilomètres

autour de Verviers, à couvrir trois fois, ne sera pas de la petite bière quand on connaît la sévérité du Thier de Hodimont !

Le départ sera donné place du Martyr sur le coup de 12h30, mais l'animation débutera dès 11h avec la signature des coureurs sur un podium. L'arrivée sera jugée sur le boulevard des Gérardchamps vers 16h, toutes les opérations administratives et techniques étant prévues au hall des sports de Gérardchamps.

Le plateau s'annonce prestigieux avec 25 équipes de 6 coureurs, notamment les équipes du Pesant et du Vélo Club Ardennes, mais aussi les équipes flamandes du " Top " et les équipes amateurs de groupes pros tels

Quick Step, Domo et Rabobank. Des formations allemandes, françaises, australienne et italiennes sont également annoncées.

Info : 087/325.233.

Itinéraire de la finale :

Dolhain - Surdents - rue de Limbourg - percée Palais - rue du Palais - rond-point des Victoires - rue d'Enival - boulevard des Gérardchamps - ligne d'arrivée

Circuit local : rue de la Chapelle, rue P. Fanchamps, Thier de Hodimont, avenue Massin, rues des Platanes, de la Halle, de Tribomont, sur les Joncs, Nicolas Dubois, Pierre David, Fernand Houget, boulevard des Gérardchamps.

" Eté Solidaire, je suis partenaire " - 2003

Le Service de Prévention et le Service de l'Emploi et de l'Egalité des Chances, en collaboration avec divers partenaires (Maison des Jeunes de Hodimont, Centre d'Accompagnement et de Prévention, services communaux des Travaux et des Affaires sociales) viennent de déposer

auprès de la Région wallonne une demande d'intervention complémentaire pour mener à bien l'opération " Jobs Jeunes Solidaires 2003-Ville ". Un projet parallèle est mené par la société Logivesdre. Il s'agit de proposer un travail d'étudiant pendant les mois d'été en visant particulièrement les jeunes défavorisés

et les jeunes immigrés. Le but est que ceux-ci puissent participer à l'amélioration de leur cadre de vie, dans leur quartier et leur environnement, à travers la réalisation de tâches telles que peintures, menuiseries et autres travaux d'entretien.

La rentrée dans l'enseignement communal

Ecoles, conservatoire, académie, trois lieux d'enseignement à succès. Pour ne pas être surpris, voici l'agenda prévu pour les inscriptions.

Ecoles communales

Jusqu'au 30 juin, les inscriptions se prendront, pour chaque établissement, tous les jours de 8h10 à 12h et de 13h30 à 15h35. Pendant les grandes vacances, elles seront fixées aux dates suivantes :

- le lundi 25 août de 10h à 12h et de 16h à 18h
- le mardi 26 août de 16h à 18h

- les mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 août de 10h à 12h
- le samedi 30 août de 10h à 12h

Infos : www.ecolescommunales.verviers.be

Conservatoire

Inscriptions de 15h à 18h30 du lundi au vendredi, le samedi de 9h à 12h30. Rentrée fixée au 1^{er} septembre. **Tél. : 087/39.49.89.**

Académie des Beaux-Arts

Renseignements et inscriptions tous les jours de 18 à 19h à partir du 1^{er} septembre, jour de la rentrée. **Tél. : 087/22.45.42.**



Projet Equal : des personnes trisomiques dans les services communaux et au CPAS

Le projet Equal, présenté par " La Fermette " (service d'accueil de jour pour personnes adultes porteuses d'une trisomie 21), est un projet d'insertion socioprofessionnelle pour personnes déficientes mentales. Il vise à modifier le regard porté par chacun sur la personne différente, à mettre en exergue ses capacités et son utilité sociale en lui permettant d'être aussi, comme n'importe quel citoyen, acteur de sa vie.

En partenariat avec les Echevinats de l'Emploi et de l'Égalité des chances et des Affaires Sociales, le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation, le Service Insertion du CPAS, l'Université de Liège, les écoles d'enseignement spécial de Verviers et Dolhain, les Hautes Ecoles de formation de travailleurs sociaux et paramédicaux, " Equal " est financé par le Fonds Social Européen.

L'objectif est de donner à une dizaine de jeunes adultes déficients mentaux (triso-

miques et non-trisomiques) la possibilité de vivre une expérience professionnelle au sein de services communaux et du CPAS, voire d'entreprises privées. Pour chacun d'eux, cette expérience est source de reconnaissance sociale et de développement de compétences dans différents domaines (autonomie, apprentissage de gestes professionnels,...).

Le jeune adulte est entouré d'une accompagnatrice sur le lieu de travail ce qui permet aux collègues de travail, aux services et à

l'équipe éducative de " la Fermette " d'avoir une personne ressource et au jeune d'être épaulé dans ses apprentissages. Des évaluations régulières permettent de faire le point et d'adapter le projet en fonction de ce qui se vit au quotidien.

Actuellement, cinq jeunes adultes trisomiques travaillent déjà dans différents services communaux (sports - service archives et documentation), mais aussi dans des maisons de repos ou dans un centre équestre.

L'EID : notre future carte d'identité électronique

Durant les prochains mois, un nouveau procédé sera testé pour simplifier les démarches administratives : il s'agit de l'**EID, la carte d'identification électronique**.

Cette **carte d'identité** est du même format qu'une carte bancaire et munie d'une **puce électronique**. Elle porte des informations visibles telles que photo, nom et prénoms, notre sexe, nationalité, lieu et date de naissance, la période de validité et le numéro national.

Son principal avantage sera qu'elle donnera accès au **guichet électronique** lequel **facilitera l'interaction et la communication**

entre le citoyen et son administration, par le biais de l'ordinateur et d'Internet. Il sera ainsi possible d'accéder aux dossiers de l'administration qui nous concernent (par exemple notre propre dossier de population). De plus, nous pourrons demander des documents pour lesquels il faut actuellement se déplacer et parfois faire de longues files d'attente!

Il s'agit donc d'un moyen d'identification électronique (permettant de faire connaître notre identité par l'introduction d'un code PIN, exactement comme lorsque nous utilisons notre GSM) mais également de **signa-**

ture électronique sécurisés. Cette dernière sera invisible à l'œil nu. Elle nous permettra d'apposer notre signature (électronique) sur des formulaires en utilisant notre code PIN. En outre, elle aura l'avantage d'avoir la même valeur qu'une signature manuscrite sur papier.

11 communes pilotes ont, à l'heure actuelle, été choisies. Si les résultats sont concluants, l'utilisation de cette carte sera étendue à l'entièreté de la Belgique. La carte sera délivrée aux citoyens âgés de 12 ans et plus.

Permanences en conseil - logement désormais rue Xhavée

Le Service **Info-Conseil Logement** de la Région wallonne (primes à la réhabilitation, à l'acquisition, à la construction, à la restructuration, à la démolition, aides à la rénova-

tion et à l'embellissement...) a tenu jusqu'à début mai ses permanences dans la salle des sections 62, rue du Collège. Désormais, les permanences se tiennent dans les locaux du

"Centre d'Information et d'Accueil de la Région wallonne" rue Xhavée, 84 le mercredi de 9h à 12h.

Ouverture des plaines de jeux le 1^{er} juillet

Les plaines de jeux ont subi un certain lifting, normes de conformité obligent, et dès le 1^{er} juillet, elles seront prêtes à accueillir nos jeunes avec toujours la même variété de services.

Notre ville compte quatre plaines :

- la plaine Peltzer, rue de la Concorde;
- la plaine Deru, rue Fontaine au Biez à Heusy;
- la plaine du bassin de natation du Préry à Ensival;
- le domaine des Tourelles à Petit-Rechain.

Ouvertes de 8h30 à 17h tous les jours sauf le week-end et jours fériés, elles accueillent les enfants en âge d'école maternelle (qui sont propres et ne doivent donc plus porter de langes) ou primaire; des moniteurs qualifiés assurent l'animation avec des jeux pour extérieur et intérieur, mais organisent aussi des promenades ou des activités à la piscine. Les moniteurs sont chargés, outre de la surveillance, d'assurer l'animation de la plaine sur base d'un **projet pédagogique dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques des enfants et de leurs parents.**

Ce projet tendra à remplir au mieux les missions visées par le décret du 17 mai 1999, à savoir :

- le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du

sport, des jeux ou d'activités de plein air;

- la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication;
- l'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle;
- l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Infos pratiques :

- le **potage** est offert à midi.
- **prix**: 1,60 euro par jour avec un maximum de 4,20 euros pour 3 enfants ou plus d'une même famille. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Une assurance est souscrite par la Ville contre les accidents. Pour les familles disposant d'un revenu d'intégration ou dans une situation assimilable (attestation du C.P.A.S. ou autre document officiel probant), le droit est ramené à 0,50 euro. Une demande d'intervention peut être introduite auprès de la Mutuelle.

• Garderie :

- Plaine Deru : école rue des Hospices
- Plaine Peltzer : école rue Ortmans
- Plaine des Tourelles : école rue N. Arnold à Petit-Rechain
- Plaine d'Ensival : école gardienne rue Snoeck à Ensival.

Horaire : dès 7 heures et de 17h à 17h30.

- **Déplacements** : par moyens propres ou sous la conduite d'un aide - moniteur au départ des 4 écoles (garderies) à 8h. Pour la plaine Deru, un transport gratuit par autobus est assuré dès 8h15 au départ de la rue des Hospices (école de l'Est - garderie) selon l'itinéraire suivant : rue des Hospices, Place St-Remacle, Parvis St-Antoine, rues de la Chapelle (école), du Peignage (local communal), Carl Grün (école), chemin Ma Campagne, école de Stembert centre, bas avenue Jean Lambert, stade Bielmont, avenue de Spa, Rouheid. Retour entre 17 et 17h30.

Infos : 087/325.290.

Durant les vacances scolaires

Stages pour enfants handicapés mentaux

L'accueil des enfants handicapés mentaux pendant les vacances scolaires constitue une sérieuse préoccupation pour les parents à laquelle l'Echevinat de l'Emploi et de l'Egalité des Chances a répondu depuis 2002 en organisant durant les vacances scolaires des stages pour enfants âgés de 8 à 14 ans.

Plusieurs parents, très satisfaits du déroulement du stage pascal, lequel avait accueilli 12

enfants, ont d'ores et déjà souhaité inscrire leur enfant aux futurs stages prévus en été **du 7 juillet au 11 juillet et du 4 août au 8 août, et à la Toussaint du 27 octobre au 31 octobre.**

Les possibilités offertes aux parents pour de tels stages sont relativement restreintes. Il est donc important de s'inscrire au plus tôt. L'équipe d'encadrement, composée d'un

adulte pour deux enfants, prépare déjà les nombreuses animations, avec un grand souci de variété. Les animateurs, formés par l'A.P.E.M., sont particulièrement attentifs à l'épanouissement des enfants, quelles que soient leurs déficiences mentales...

**Renseignements et inscriptions :
Service Emploi et Egalité des Chances,
087/325.347.**

160 amendes administratives infligées dans la Zone Vesdre en mars et avril

La lutte contre la **malpropreté** continue !

Cette fois, ce n'est plus de la prévention mais de la répression. En clair, c'est désormais " Crac dedans ! ". La crotte de chien inopportune, l'épave de voiture abandonnée, le dépôt sauvage, toutes ces infractions sont désormais poursuivies. Les premiers procès-verbaux ont été dressés et les amendes administratives infligées par les secrétaires communaux de la Zone Vesdre (Verviers, Dison, Pepinster) sont tombées, variant de 5 euros à 247,89 euros. La lutte contre la malpropreté publique s'intensifie dans le cadre de la vaste campagne " Zone Vesdre-Zone propre " lancée en mars.



Comment les autorités des trois communes de la Zone de police Vesdre ont-elles articulé le plan d'action ?

Basé sur le concept de **proximité**, ce plan comporte cinq volets.

Actions collectives

Il s'agit de la participation effective de policiers aux actions citoyennes coordonnées par les cellules " environnement " des trois communes.

Sensibilisation-Education

Un plan " propreté " cible le quartier de Hodimont à l'initiative des intervenants sociaux du Contrat de Sécurité. L'action a démarré par une phase d'information et de sensibilisation. Les intervenants sociaux sont entrés en contact avec les habitants et/ou ont déposé un message traduit dans plusieurs langues relatif au tri et à la collecte des déchets, aux obligations d'entretien (balayage,

désherbage, ...) et à l'interdiction d'incinération sauvage.

De plus, la police locale a répondu aux demandes des écoles, là aussi en collaboration avec le contrat de sécurité, pour sensibiliser les élèves aux effets pervers de la malpropreté

Information-Médiatisation

Une large campagne d'information par thème a été lancée dans les médias locaux. En TV, quatre " clips vidéos " humoristiques, relatifs aux déchets abandonnés, aux déjections canines, aux dépôts clandestins et aux épaves de véhicules, ont été réalisés en collaboration avec Télévesdre. Ces informations ont été relayées au même rythme sur les ondes de Radiolène et dans les quotidiens " La Meuse " et " Le Jour-Le Courrier ".

Contact-Avertissement-Répression

Tous les policiers ont été formés aux nouvelles

procédures. En plus de leurs missions habituelles, leur quotidien comporte à présent une **orientation " environnement "**.

Ponctuellement, des opérations d'envergure sont planifiées sur les cinq secteurs de la Zone avec pour objectifs la remise en état rapide des sites et la sensibilisation des habitants.

Remise en état

Informé puis sévir ne suffit pas : les infractions laissent des traces, ce qui implique une remise en état des lieux. C'est ainsi que sont opérés par les services de nettoyage, en collaboration avec la police locale, l'enlèvement des dépôts clandestins, des épaves de véhicules par un service de dépannage, et le passage de la balayeuse dans les artères.

Rien n'est donc laissé au hasard. La parole est désormais au citoyen, acteur principal d'une propreté retrouvée.



Le 21 juin, rue de Heusy

Ouverture de la **Maison de l'Université**

Une première et une très bonne nouvelle pour tous les étudiants du secondaire et leurs parents : une antenne de l'Université de Liège va s'ouvrir ce 21 juin dans un immeuble situé au numéro 21 de la rue de Heusy, mis gratuitement à la disposition de l'Ulg par la Ville de

Verviers. On y trouvera tous les renseignements utiles sur les cycles d'études de l'Université liégeoise. Voilà qui évitera aux candidats universitaires de se rendre à Liège pour obtenir les informations souhaitées.

Info Service

Rappel : ne pas déposer les sacs poubelles avant 19 heures !

Trop de citoyens déposent, à la veille de la tournée, leurs sacs poubelles verts (ordures ménagères) et bleus (PMC) en début d'après-midi ou même le dimanche matin pour le lundi matin. Il importe de rappeler que les sacs poubelles ne peuvent pas être déposés avant 19 heures la veille de leur enlèvement. En cas d'infraction, une amende administrative pourrait être infligée. Si la tournée est supprimée en raison d'un jour férié, elle est reportée au samedi.

Fermeture du 16 au 27 juin

On vidange la piscine !

En raison de travaux, la piscine sera inaccessible du 16 au 27 juin inclus. La réouverture est programmée le samedi 28 juin sur base de l'horaire d'été, à savoir le matin à partir de 9h30 et l'après-midi dès 14h.

Un grand nombre d'opérations de réparations, de maintenance et de nettoyage sont prévues et, entre autres, la vidange des cuves. Il sera ainsi possible au public de visiter la piscine vide **le mercredi 18 juin à 15 h**.

Quant à la piscine de Mangombroux, elle sera ouverte tous les jours à partir du 16 juin, de 13h30 à 19 h.

Incinération à domicile : interdit !

L'incinération de déchets divers à domicile, qu'on le sache, est formellement interdite : elle peut en effet s'avérer **extrêmement dangereuse** : effet de serre, effets cancérigènes, déficiences immunitaires, fumées urticantes, ne sont que quelques exemples de conséquences désagréables. Toutefois, l'incinération des déchets provenant de **son jardin est tolérée, à condition que le feu soit surveillé et qu'il ne brûle pas à moins de 100 mètres d'une habitation.**

N'oublions pas qu'il existe de nombreuses solutions alternatives au feu à domicile : compostage, tri, collecte des déchets, parcs à conteneurs,...

Info : 087/325.231.



Deux services communaux désormais en Crapaurue, à la Maison Moulan

Deux services de la Ville se sont installés fin avril à la Maison Moulan 37 Crapaurue : le service des Sports et des Fêtes, qui était situé au numéro 62 de la rue du Collège, DEFIS VESDRE (à titre temporaire) et le service de l'Emploi et de l'Égalité des Chances, jusqu'ici implantés place du Marché. Les cabinets des Echevins Dupuis et Targnion sont également installés à la Maison Moulan.

Les permanences "allocations personnes handicapées" sont maintenues **le mardi et le jeudi de 8h30 à 11h30** ; l'entrée s'effectue par la rue des Carmes dont les bureaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (photo ci-dessus).

Collecte des papiers-cartons dans les parcs à conteneurs

Depuis le 2 mai, les papiers et cartons sont collectés dans les parcs à conteneurs en fraction mêlée par la société Terre. Ils sont rassemblés dans un seul conteneur de 30 mètres cubes couvert. La destinée des papiers et cartons reste identique. Ces derniers restent des matières 100 % recyclées.

Bon à savoir :

- **Sont acceptés** dans les parcs les revues et journaux sans plastique, cordes... et les cartons bien découpés et écrasés.
- **Sont interdits** les papiers et cartons souillés tels les emballages alimentaires, les papiers et cartons mouillés, les tonnelets de poudre à lessiver ainsi que les cartons à pizza.

Info : 04/240.74.74

Pour un bon bol d'air aux alentours de Verviers

Pourquoi pas une des 13 promenades du PCDN ?

Nous cherchons parfois un but de promenade. Savez-vous qu'un bon bol d'air peut être pris à deux pas de chez vous, dans des lieux méconnus et pourtant bucoliques ? Les partenaires du PCDN (plan communal de développement de la nature) ont voulu en informer Verviétois et visiteurs dans une pochette contenant 13 **circuits pédestres**, soit au total quelque 80 kilomètres, quadrillant l'entité, de Stembert à Petit-Rechain, en passant par Heusy, Ensival, Lambermont, sans oublier une promenade au cœur de Verviers mettant en évidence les bords de la Vesdre.

Les pochettes contiennent, outre les itinéraires, quelques indications sur les lieux traversés et des photos. Elles sont disponibles au prix de 1 euro au service Environnement, 62 rue du Collège (087/325.355) et au CTLM rue de la Chapelle, 30.

Trois nouveaux barbecues à Lambermont

Trois nouveaux barbecues ont été installés rue Nicolas Dubois, à droite en montant vers Lambermont, soit à la fin de la promenade n°9 du PCDN.

Par ailleurs, la Ville de Verviers a récemment planté et semé sur le site des arbres fruitiers dont des cerisiers ainsi que des fleurs.

Il est également prévu de placer des haies afin de constituer des loges où seront prochainement placées des tables et des chaises pour favoriser le repos. Deux petits terrains de sport, l'un de badminton, l'autre de volley, sont en cours de construction afin de permettre aux adultes comme aux enfants de se divertir. L'inauguration de cette infrastructure aura lieu prochainement.



Que faire à Verviers ?

Jusqu'au 3 août au CTLM de 10 à 18h

Exposition "Plaques publicitaires émaillées" ▶▶

Juin

Samedi 14 juin - rue de Limbourg (devant l'immeuble "le Chat") à 22h30

Son et lumière

"Simenon, de l'encre à la lumière" ▶▶

Samedi 14 juin au Grand-Théâtre à 20h

Orchestre Philharmonique de Liège

Lauréats du Concours Reine Elisabeth 2003 (piano)

Direction : Jean-Pierre Haeck

Du 15 juin au 24 août au Musée des Beaux-Arts

Exposition Jean Pleyers : œuvres en bois

Lundi, mercredi, samedi de 14h à 17h, dimanche de 15h à 18h
et visites sur rendez-vous au 087/33.16.95.

Mercredi 18 juin à la Bibliothèque centrale (1^{er} étage) à 19h

Cycle ciné-club : "Raciste - moi ?"

Film : "La haine" de M. Kassovitz

Samedi 21 juin dans le centre-ville à 19h30

Courses pour jeunes des écoles primaires

Dimanche 22 juin au stade de Bielmont à 15h

22^{ème} Grand Jogging de Verviers

Du 25 au 28 juin dans le centre-ville

Grande braderie commerçante

Vendredi 27 juin de 11h à 22h

Braderie à Hodimont

Vendredi 27 juin dans le centre-ville jusque 21h

Nocturne de la braderie

Vendredi 27 et samedi 28 juin au Grand-Théâtre à 20h

"Les Chapuis"

Spectacle de fin d'année du Conservatoire ▶▶

Juillet

Du 9 au 12 juillet au CTLM

Université d'été

Colloque, expositions, débats sur le thème :

"La femme et le livre"

Vendredi 18 juillet

Départ : place du Martyr à 12h30 et arrivée : Gérardchamps à 16h

1^{ère} étape Tour de la Province de Liège cycliste

"Verviers-Verviers" ▶▶

Lundi 21 juillet - rue de la Chapelle dès 10h

Marché artisanal - brocante ▶▶

Lundi 21 juillet dans le centre-ville dès 16h

Animations

à l'occasion de la fête nationale

Lundi 21 juillet au Pont Parotte à 22h30

Grand feu d'artifice

Ce samedi 14 juin rue de Limbourg

Spectacle son et lumière :

"Simenon,
de l'encre à la lumière"

Dans le cadre de "l'Année Simenon au Pays de Liège", le spectacle son et lumière "Simenon, de l'encre à la lumière", initié par la Province de Liège, fait étape à Verviers ce samedi 14 juin, à 22h30, rue de Limbourg devant l'immeuble dit "le Chat".

Ce spectacle proposera un mélange de techniques d'illumination et de sonorisation, agrémenté de feux d'artifices et d'une histoire qui retracera la vie de Georges Simenon grâce à des textes originaux écrits par le metteur en scène belge Eric LEFEVRE. L'accès est gratuit.

Les 27 et 28 juin au Grand-Théâtre

Les Chapuis d'chez nous

Dans le cadre prestigieux du Grand-Théâtre, la 7^{ème} Cérémonie officielle de remise des "Chapuis", les 27 et 28 juin à 20 heures, sera une nouvelle occasion d'apprécier le talent des jeunes artistes du Conservatoire.

Elèves et professeurs proposeront un spectacle original, varié et distrayant, au sein duquel s'inscriront les lauréats de l'année scolaire écoulée.

Ce sera également l'occasion de (re)découvrir, au travers de textes, de musiques, mais aussi d'images, les grands auteurs et compositeurs de notre ville.

En partant d'Henri Vieuxtemps, de Guillaume Lekeu et Dupuis, transitant par les regrettés Guy-Philippe Luypaerts, Pierre Rapsat et en terminant par des artistes contemporains tels Stephan Collin, André Borbé, Jean-François Maljean, Steve Houben, Jean Vallée et autre Maurane, les élèves présenteront les richesses d'hier et d'aujourd'hui.

Réservations : 087/39.30.39.

La fête nationale à Verviers

Marché artisanal, animations
de rue et grand feu d'artifice

La fête nationale sera dignement célébrée le lundi 21 juillet avec des animations en journée ponctuées par un grand feu d'artifices tiré sur les

berges de la Vesdre.

Dans le quartier de Hodimont, l'ASBL "le Chaquiri" animera la rue de la Chapelle de 10h à 22h30 avec un marché artisanal, une brocante, de la musique et une expo de voitures d'exception au CTLM (info : 0496/94 11 61) ; le centre-ville s'éveillera dès 16h à l'initiative du Centre culturel avec diverses animations circulantes telles que des cracheurs de feu, des magiciens, des clowns, un théâtre de marionnettes, des échassiers et bien entendu de la musique.

C'est d'ailleurs en fanfare que le public sera amené vers le pont Parotte pour assister au feu d'artifices prévu sur le coup de 22h30. Une fois les dernières fusées éteintes, la musique reprendra ses droits dans les rues, les cafés et restaurants de la Ville.

Jusqu'au 3 août au CTLM

Exposition

"Plaques publicitaires
émaillées 1900-1960"

Après l'extraordinaire succès de l'exposition "chocolats", le CTLM propose actuellement un thème totalement inédit, celui des plaques publicitaires émaillées de 1900 à 1960.

Plus de 200 plaques émaillées sont restituées dans leur contexte historique par des documents, présentées dans des décors, et entourées d'objets et de souvenirs de l'époque.

Ce média a connu son apogée pendant l'entre-deux guerres. Situées entre l'enseigne et l'affiche, les plaques émaillées ont inondé nos murs pendant plus de 40 années... durée de vie garantie par ses fabricants! C'était l'époque où la réclame devait être éternelle!

L'exposition présente des plaques vantant des produits belges et étrangers qui ont fait partie de notre environnement visuel jusque dans les années soixante. Qui ne se souvient du Pierrot bondissant des Eaux de Spa, du Bon Brasseur de Piedboeuf, de la machine à coudre Singer ou de la belle blonde de Belga...?

Ouverture tous les jours de 10h à 18h jusqu'au 3 août.

CTLM 30, rue de la Chapelle

087/ 35 57 03



Le grand feu d'artifice

Les Chapuis



Photos Grégoire Derieux